Intervention de la FNEC FP-FO en F3SCT pour la défense de l'enseignement spécialisé et des AESH

Montreuil, le 25 novembre 2026

Lors de la formation spécialisée en matière de santé sécurité et conditions de travail qui s'est réunie au ministère le 23 novembre, la FNEC FP-FO a fait rétablir un point qui avait disparu de l'ordre du jour concernant les difficultés de prise en charge des élèves à besoin éducatifs particuliers.

Rappelons que lors du groupe de travail du 7 juillet 2026, le ministère avait cherché à imposer la rédaction d'un guide de bonnes pratiques à destination des personnels. Seule la FNEC FP-FO avait refusé ce cadre et exigé que soit étudiée les causes des difficultés (prévention primaire) à savoir la logique mise en œuvre par le ministère de l'inclusion systématique et forcée.

La FNEC FP-FO a déposé 5 avis lors de la F3SCT du 23 novembre 2026 :

Avis n°1 sur les créations de places dans les établissement et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

Alors que 30 000 élèves au moins sont notifiés pour être scolarisés en ESSMS (IME, IEM, IMPRO, ITEP…) et n'y sont pas faute de place, il est urgent d'ouvrir les places à hauteur des besoins dans ces établissements pour accueillir les élèves notifiés et le recrutement d'enseignants spécialisés nécessaires pour prendre en charge les élèves.

Toutes les organisations ont voté pour cet avis (sauf SUD qui a voté contre).

Avis n°2 pour l'arrêt de l'externalisation des ESSMS.

L'externalisation a pour objet d'inclure des dispositifs au sein des écoles et établissements. Elle entraine de fait une déperdition puisque les personnels des ESSMS doivent se déployer sur davantage de sites à moyens constants. Par ailleurs, la prise en charge dans ces établissements par les éducateurs, infirmiers, psychologues, psychiatres, kinésithérapeutes, ergothérapeutes… ne peut plus toujours être assurée. C'est le cas par exemple à Déville-les-Rouen où des élèves d'IME sont accueillis dans une école élémentaire sans enseignant spécialisé à temps plein et sans le psychologue ni l'ergothérapeute pourtant nécessaires. Ou bien au Havre où 80 élèves d'IME et d'IMPRO vont intégrer une école élémentaire de 300 élèves...

L'externalisation des ESSMS étant utilisée par le ministère pour ne pas ouvrir les places nécessaires, on peut s'étonner du vote en abstention ou du vote contre de certaines organisations pourtant favorables à l'avis précédent… De plus, lors du CSE du 3 avril 2024 qui a étu-

dié le décret d'externalisation, la FNEC FP-FO se félicitait du vote contre FO, FSU, CGT, FCPE. Nous regrettons que cela ne soit visiblement plus à l'ordre du jour.

Pour : FO ; Abstention : FSU UNSA CGT ; Contre : CFDT SUD

Avis n°3 pour le recrutement des AESH nécessaires, un statut, un vrai salaire pour 24 heures temps plein.

L'UNSA et la CFDT indiquent s'abstenir car ils ne partagent pas l'exigence d'un temps plein de 24h. C'est pourtant selon nous ce qui implique le salaire de misère des AESH (temps partiel imposé). Le salaire à temps plein pour 24h constitue une revendication majoritaire des AESH.

Pour : FO FSU CGT SUD ; abstention : CFDT UNSA

Avis n°4 pour l'abrogation des PIAL qui mutualisent les AESH et dégradent leurs conditions de travail.

Pour : FO FSU CGT SUD ; abstention : CFDT UNSA

Avis n°5 pour l'abandon des Pôles d'Appui à la scolarité (PAS). Rétablissement des 1500 postes préemptés pour les PAS de manière à ouvrir les classes et les postes spécialisés nécessaires.

Les PAS renforcent la mutualisation et permettent au ministère de prendre la main sur les notifications des MDPH. Ils substituent du coaching des enseignants de milieu ordinaire à une réelle prise en charge spécialisée des élèves à besoins particuliers.

Pour : FO FSU CGT ; abstention : CFDT UNSA SUD

Ces votes confirment le bien-fondé de la FNEC FP-FO concernant l'intersyndicale AESH. En effet, FO a été partie prenante d'une intersyndicale AESH avec FSU CGT SUD tant que les revendications étaient claires : un Statut, un vrai salaire à temps plein pour 24h, abandon des PIAL et des PAS.

Depuis, l'intersyndicale FSU CGT SUD SNALC s'est alignée sur les positions de l'UNSA et de la CFDT qui revendiquent eux un Statut à 35h et sont favorables aux PIAL et aux PAS.

La FNEC FP-FO continue ses interventions à tous les niveaux et organise la mobilisation des personnels, comme lors de la montée nationale au ministère le 5 novembre à Paris, pour gagner sur les revendications :

- **Non à l'inclusion systématique et forcée !**
- **Défense de l'enseignement spécialisé et de toutes ses structures !**
- **Un Statut, un vrai salaire avec un temps plein de 24h pour les AESH !**
- **Abandon des PIAL et des PAS !**